



PROJET DE COMPTE RENDU

COMECE - Réunion Plénière « Automne 2006 »

Bruxelles, 22-24 novembre 2006

Lieu : Hôtel Eurovillage, 80 Boulevard Charlemagne, 1000 Bruxelles

1. Session d'ouverture

1.1. Prière d'ouverture

C'est par la prière "*Veni Creator*" qu'a été ouverte la réunion plénière d'automne 2006 de la COMECE, le mercredi 22 novembre 2006 à 16h.00, à l'Hôtel Eurovillage à Bruxelles.

1.2. Accueil et Bienvenue

S.E. Mgr Adrianus van Luyn, en sa qualité de nouveau Président de la COMECE, a ouvert pour la première fois la session en souhaitant la bienvenue aux participants. Il a précisé que, suite à une décision du Comité exécutif, il partagerait la présidence de l'Assemblée plénière avec les deux vice-présidents, S.E. Mgr Diarmuid Martin – qui présidera les sessions du jeudi - et S.E. Mgr Piotr Jarecki – qui présidera celles du vendredi. Il a salué en particulier S.E. Mgr André Dupuy, Nonce Apostolique auprès des Communautés Européennes, et son conseiller, Mgr Giorgio Chezza, successeur de Mgr Martin Krebs, en les remerciant pour leur étroite collaboration avec la COMECE.

Il a poursuivi en souhaitant la bienvenue à S.Em. le Cardinal Josip Bozanič, Vice-Président du CCEE et à son Secrétaire Général, Mgr Aldo Giordano. Il a informé les évêques membres que S.Em. le Cardinal Peter Erdö avait pris la succession de S.E. Mgr. Amédée Grab en tant que Président du CCEE. Le Président a ensuite salué le nouvel évêque délégué de la conférence épiscopale hongroise, S.E. Mgr Tamás Szabó, Evêque militaire de Hongrie, qui succède à S.E. Mgr Andras Véres, et le nouveau délégué de la conférence épiscopale allemande, S.E. Mgr Reinhard Marx, évêque de Trier, qui succède à S.E. Mgr Josef Homeyer, Président sortant de la COMECE.

Il a ensuite salué le Rev. Dr. Jaroslaw Mrowczynski, Directeur du bureau de l'Union Européenne de la conférence épiscopale polonaise, qui assiste pour la première fois à une Assemblée plénière de la COMECE. Il a également souhaité la bienvenue aux membres du secrétariat et particulièrement à Mme Johanna Touzel, qui succède à Mme Clare Coffey au poste de chargé de la communication et à Mme Monique Baujard, ancienne collaboratrice du secrétariat de la Conférence des Evêques de France, qui est en charge de relations avec le Parlement Européen.

Le Président a également félicité le Prof. Franz Eckert, collaborateur de la Conférence épiscopale autrichienne, à l'occasion de son 75^{ième} anniversaire et l'a chargé de transmettre ses félicitations à S.E. Mgr Egon Kapellari qui n'a pu être présent pour cette session à l'occasion de son 70^{ième} anniversaire.

Il a aussi excusé S.E. Mgr John Crowley (Angleterre et Pays de Galles), S.E. Mgr Nikolaos Foskolos (Grèce), S.E. Mgr. Adolfo Gonzales Montes (Espagne), S.E. Mgr. Anton Justs (Lettonie), S.E. Mgr. Vaclav Maly (République Tchèque), S.E. Mgr. Joseph Mercieca (Malte), S.E. Mgr Christo Proykov (Bulgarie) et Mgr Vito Rallo (Observateur Permanent du Saint-Siège auprès du Conseil de l'Europe) qui n'ont pu être présents pour cette réunion.

Le Président a également souhaité la bienvenue aux interprètes.

* Annexe 1. liste des participants.

1.3. Présentation de l'ordre du jour

Le Secrétaire Général a présenté l'ordre du jour. La session débutera par une présentation, par le Président, de la situation dans l'Union Européenne, qui sera suivie d'un tour de table.

Avant ce tour de table, S.E. Philippe de Schoutheete, ancien Représentant Permanent de la Belgique auprès de l'Union Européenne et secrétaire du Comité des Sages de la COMECE, fera état de la préparation du Congrès de la COMECE qui se tiendra à Rome du 23 au 25 mars 2007 pour marquer le 50^{ème} anniversaire des Traités de Rome.

Un projet de prise de position des évêques membres de la COMECE en vue de la Déclaration de Berlin (Conseil européen de mars 2007) sera présenté à l'Assemblée plénière

La journée sera clôturée par une soirée-débat sur le thème « *Europe : communauté de droit, communauté de valeurs* » au cours de laquelle sera présenté l'« *Atlas of European Values* » avec le Prof. Dr. Wil A. Arts de l'Université de Tilburg (Pays-Bas). Une délégation du Collège Interarmées de Défense de Paris sera présente à cette occasion.

La journée du jeudi sera consacrée au thème principal, à savoir « *De Messine en 1955 à Berlin en 2007* ». Plusieurs intervenants ont été invités afin d'illustrer ce sujet sous différentes perspectives : Prof. Jan Willem Brouwer, *Université de Nijmegen (Pays-Bas)*, parlera de « *Johan Willem Beyen – le Père du Marché Commun* » ; le Prof. Vincent Dujardin, *Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Catholique de Louvain (Belgique)*, parlera de « *Paul-Henri Spaak – L'Homme décisif* » ; et le Prof. Dr. Hans-Gert Poettering, *Président du groupe du PPE-DE au Parlement Européen*, présentera les défis et les objectifs de la future Déclaration de Berlin.

Juste après le déjeuner du jeudi, les évêques délibèreront sur le projet de prise de position des évêques membres de la COMECE en vue de la Déclaration de Berlin (Conseil européen de mars 2007).

La fin de cette deuxième journée sera consacrée aux informations sur le Congrès de Rome et sur le Séminaire qui s'est tenu à Clermont-Ferrand du 9 au 11 octobre 2006.

La session du vendredi débutera par la présentation et le vote du projet de prise de position en vue de la Déclaration de Berlin – présenté une première fois le mercredi et discuté le jeudi – amendé selon les propositions des évêques. Des rapports sur diverses questions d'actualité seront présentés (Energie, 7^{ème} Programme-cadre de recherche, Dialogue des cultures et religions, Université d'été de Graz, Droits Fondamentaux dans l'UE, Démographie et bilan des réalités sociales, migration et développement, élargissement).

Après la pause, les évêques se réuniront à huis-clos pour traiter des relations CCEE-COMECE et des finances.

Après la conférence de presse qui aura lieu à 14h00, S.Em. le Cardinal Josip Bozanič, Vice-président du CCEE et Mons. Aldo Giordano, Secrétaire Général du CCEE, présenteront le rapport d'activités du CCEE et informeront les évêques sur la 3^{ème} Assemblée Œcuménique Européenne.

Ensuite, divers rapports écrits seront présentés. Il sera notamment question des différents groupes de travail et commissions de la COMECE, de l'initiative « *Global Governance* », des « *Ecoles européennes* » et de la contribution de la COMECE et du CELAM au « *Sommet UE-Amérique Latine* ». La fin du programme prévoit un temps pour que les évêques puissent formuler des questions ou remarques sur les rapports écrits qui leur ont été remis avant la réunion.

Aucune remarque n'a été formulée. ***L'ordre du jour est accepté.***

* *Annexe 2. l'ordre du jour*

1.4. Compte rendu de la réunion plénière “printemps 2006” (22-23.03.2006)

Aucun amendement n'a été apporté.

Le Président remercie le Secrétariat pour cet important travail.

Le compte rendu est approuvé.

1.5. Rappel des dates des réunions plénières de la COMECE en 2007/2008

Le Secrétaire Général a rappelé les dates déjà fixées des prochaines Assemblées plénières, et a demandé aux évêques de les inscrire dans leur agenda personnel.

Réunion plénière « Printemps 2007 »

Jeudi 22 mars 2007 à Rome

Congrès Européen

« Valeurs et Perspectives pour l'Europe de demain – Les 50 ans des Traités de Rome »

Vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 mars 2007 à Rome

Réunion plénière « Automne 2007 »

Mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23 novembre 2007 à Bruxelles

II. L'Union Européenne : État des lieux

2.1 Rapport du Président de la COMECE

Comme lors des précédentes Assemblées plénières de la COMECE, le Président a commencé la session en présentant un rapport sur la situation actuelle dans l'Union Européenne et sur le travail de la COMECE :

Si l'on devait choisir deux concepts pour caractériser la phase actuelle de l'unification européenne, ce serait sans hésitation la modestie et le réalisme. Le Président a choisi de placer ce rapport sous le signe de l'espoir.

1. Le débat sur la réforme des Institutions européennes - plaidoyer pour un *Traité noyau* européen : Les responsables politiques et les citoyens sont convaincus qu'une réforme des Traités européens existants est nécessaire. La Présidence allemande prévoit la signature d'une Déclaration sur les valeurs et les objectifs de l'Union européenne par les Chefs d'Etat et de Gouvernement et les responsables des Institutions européennes lors du Conseil qui se tiendra à Berlin, afin de marquer le 50^{ème} anniversaire des Traités de Rome. Cette déclaration politiquement et juridiquement non contraignante, devrait être une opportunité pour une reconnaissance de la source de la communauté de valeurs européenne et de l'héritage religieux de l'Europe, en particulier chrétien.

Au niveau de la réforme constitutionnelle, de nombreuses propositions ont été faites. Les intentions semblent plus modestes : un « traité noyau » reprenant les considérations centrales de la première partie de projet de Constitution actuel. Le cas échéant, il faudrait que ce traité reconnaisse le caractère juridiquement contraignant de la Charte des Droits Fondamentaux et qu'il régit le statut des Églises et des communautés religieuses. Enfin, il sera essentiel que ce traité rassemble les citoyens de l'UE autour du projet européen dans son ensemble.

2. Elargissement – les frontières européennes restent provisoires : Bien que certains prônent l'établissement de frontières fixes pour l'UE, l'élargissement semble suivre son cours. La Roumanie et la Bulgarie entreront dans l'UE le 1^{er} janvier 2007, et les rapports de progression sur la Turquie et la Croatie seront publiés début novembre 2007. Dans les années à venir, l'UE ne devra pas uniquement s'inquiéter du tracé de ses frontières, la question principale sera la qualité de celles-ci et la définition des distances ou du rapprochement avec ses voisins. En ce qui concerne la Turquie, l'UE étant une communauté de valeurs appelée à devenir une communauté politique, il est absolument essentiel que la Turquie respecte ces valeurs à la lettre si elle veut entrer dans l'UE. Le dernier rapport de la Commission à ce sujet montre encore de nombreux points de doutes.

3. Orienter la politique intérieure et extérieure européenne vers les valeurs : Il est essentiel que les politiques de l'Union Européenne soient conformes à ses valeurs. Mais certaines décisions, notamment celle prise récemment par le Conseil des Ministres de financer la recherche sur les cellules souches embryonnaires humaines, vont encore à l'encontre de ce principe.

D'un autre côté, il semble que la politique européenne soit marquée par un réalisme nouveau. La Commission Européenne montre un intérêt croissant pour la famille dans le cadre du changement démographique. D'autres politiques européennes sont aujourd'hui au cœur de l'actualité et parmi elles, la politique de l'énergie directement liée aux questions écologiques ainsi que la politique de migration et de développement. Dans ce dernier domaine, il est particulièrement important que l'Union Européenne prenne ses responsabilités envers le reste du monde, non seulement militairement, mais également pour un développement solidaire et juste.

4. La COMECE en tant que partenaire pour le bien commun européen et mondial : Le Secrétaire Général de la COMECE a participé le 30 mai 2006 à la rencontre des responsables des Églises et des communautés religieuses avec le Président de la Commission Européenne, José Manuel Barroso, et le Président en exercice du Conseil de l'UE, Wolfgang Schäuble. Ces rencontres sont essentielles pour le dialogue entre l'Église et les Institutions européennes et nous espérons qu'à l'avenir le Président du Parlement Européen y sera également impliqué.

En conclusion, il a constaté que l'Europe d'aujourd'hui a encore besoin de réponses et qu'il ne faut pas oublier que l'Europe commence dans le cœur des hommes.

Préparation du Congrès de Rome : Rapport du secrétaire du Comité des Sages, S.E. Philippe de Schoutheete

Le Président a introduit S.E. Philippe de Schoutheete et l'a remercié d'emblée pour son travail et sa disponibilité en vue de l'élaboration du rapport des Sages.

M. de Schoutheete a commencé son rapport sur les travaux du Comité de Sages par une analyse de la politique européenne. Il souligne que l'Union européenne se trouve dans une crise, qui n'est pas seulement une crise institutionnelle et de leadership, mais aussi une crise de sens, de finalité et de confiance. Il serait légitime que les évêques en tant que représentants d'une des principales instances interviennent en ces temps de crise.

Le rapport des Sages aura une dizaine de pages. Il insistera sur des valeurs comme la paix, la liberté, la solidarité (à travers la politique régionale et dans une certaine mesure la politique agricole, ainsi que la politique de développement), le respect de la diversité et droits de l'homme, du refus du totalitarisme et du nationalisme extrêmes.

Ces valeurs ne seraient pas exclusivement chrétiennes mais en rapport direct avec l'enseignement social de l'Église. Le but des Sages serait de redonner un sentiment de fierté aux Européens sur l'œuvre de la construction européenne. Au fil des travaux, des divergences sont apparues mais celles-ci ne sont pas insurmontables. Une version finale du rapport sera disponible au début de l'année prochaine.

Ce rapport sera trop long pour en faire une déclaration du Congrès de Rome, mais il pourra devenir la base des travaux. Cependant, pour M. de Schoutheete, il serait souhaitable que le rapport reçoive une sorte de « imprimatur » de la part des évêques pour lui donner plus de poids.

M. de Schoutheete a conclu sa présentation par un appel aux évêques pour un engagement plus fort dans la situation très difficile actuellement.

S.E. Mgr Jozef De Kesel est revenu sur la crise de sens européenne et a demandé quelles étaient les issues possibles.

M. de Schoutheete croit qu'un leadership plus pédagogue serait certainement nécessaire, y compris celui exercé par l'Église. Deuxièmement, sur le plan européen, il manquerait actuellement des éléments efficaces et positifs.

Le Prof. Eckert a demandé si le catalogue de valeurs des Sages inclut aussi la justice sociale. Il demande d'inclure dans le rapport un plaidoyer en faveur des plus pauvres.

M. de Schoutheete a insisté sur le fait que la politique sociale ne fait pas partie des compétences européennes et reste l'affaire des États membres. Cependant, la politique régionale européenne contribue à une sorte de rééquilibrage de revenus au niveau des régions.

S.E. Mgr Giuseppe Merisi a demandé d'inclure dans le rapport la promotion de la vie et de la dignité de la personne humaine.

M. de Schoutheete a affirmé que ces aspects figurent bien dans le texte.

S.E. Mgr Dupuy a déclaré que le Pape et les évêques ont parlé régulièrement de la construction européenne et de son caractère positif. Malheureusement, ils ne sont pas toujours entendus.

M de Schoutheete a dit, en tant qu'acteur de la construction européenne pendant de longues années, ne pas avoir senti assez fort l'appui de l'Eglise.

S.E. Mgr Hippolyte Simon a demandé comment l'Eglise peut s'exprimer d'une manière plus claire encore sans *confessionnaliser* la politique. De son côté, il mise sur les mouvements catholiques laïques et leur engagement européen.

M. de Schoutheete a précisé sa pensée en disant que si les évêques souhaitent aller plus loin, ce serait maintenant le moment le plus opportun. Il se dit par ailleurs heureux que la COMECE ait pu mobiliser autant de laïques catholiques motivés et écoutés. Il convient de s'en féliciter.

S.E. Mgr Diarmuid Martin voit des signes inquiétants dans le processus européen actuel, comme les restrictions dans la liberté de circulation des salariés. Il s'interroge également sur le rôle de l'Union européenne dans les négociations internationales lorsque l'UE défend surtout ses propres intérêts économiques. Il a demandé enfin pourquoi dans une UE toujours plus grande les petits Etats seraient toujours obligés de s'aligner sur la position des grands Etats. Ainsi on exclut peut-être des voix prophétiques.

M. de Schoutheete a répondu que le principe de la liberté des personnes est acquis et que son application ne peut être retardée pour une période de transition. Quant au risque de perdre des voix prophétiques, il a constaté qu'une voix européenne aura l'avantage d'être une voix forte. Vue du monde extérieur, l'Europe est considérée être une puissance douce.

Présentation d'un projet de prise de position des évêques membres de la COMECE en vue de la Déclaration de Berlin (Conseil Européen, mars 2007)

M. Henrik Lesaar, membre du secrétariat de la COMECE, a présenté deux documents : une note informative sur le contexte politique de la Déclaration de Berlin et le projet de la contribution de la COMECE à la préparation de cette Déclaration. Dans sa présentation, M. Lesaar a constaté que le débat constitutionnel restait plongé dans une crise. Afin de mettre un terme à la phase de réflexion les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont chargé la future Présidence allemande de préparer une déclaration politique sur les valeurs et les ambitions de l'Europe (la Déclaration de Berlin), un rapport sur le débat constitutionnel et un projet de feuille de route pour la future réforme institutionnelle. En vue de ces tâches de la Présidence allemande, le Secrétariat de la COMECE a estimé qu'il serait utile de contribuer à la préparation de la Déclaration de Berlin dès à présent pour montrer l'intérêt de la COMECE vis-à-vis des Etats membres. M. Lesaar a ensuite présenté les éléments principaux du projet de la contribution de la COMECE.

Les évêques membres de la COMECE ont la possibilité de soumettre leurs propositions d'amendement par écrit au secrétariat. Une discussion au sujet du projet de prise de position aura lieu jeudi après le déjeuner.

2.2 Commentaires des évêques sur la situation de l'Union Européenne vue de leur pays membre

A l'issue du rapport présenté par le président et l'allocation de S.E. Philippe de Schoutheete, les évêques ont été invités à s'exprimer sur ces deux interventions ainsi que sur la situation dans leur pays, en particulier en ce qui concerne l'opinion de la population vis-à-vis de l'UE.

- **La Belgique (S.E. Mgr Jozef De Kesel)**

Le congrès Bruxelles Toussaint 2006 a été un moment important pour l'Eglise en Belgique et en Europe. Le congrès faisait suite à ceux organisés à Vienne, Paris et Lisbonne pour l'évangélisation des grandes villes. L'année prochaine ce sera le tour de Budapest. Les objectifs étaient d'une part de

donner une plus grande visibilité à l'Eglise et à la foi dans la société et d'autre part d'insuffler un nouvel esprit missionnaire aux communautés chrétiennes qui ont trop tendance à se replier sur soi. Il s'agit aujourd'hui d'être chrétien sans arrogance et sans complexe. Le programme comportait des grandes conférences le matin (Andrea Riccardi, Timothy Radcliff, Enzo Bianchi e.a.), des initiatives pastorales l'après-midi, des tables rondes, dont une sur l'Europe, en fin d'après-midi et des concerts et autres activités dans les églises le soir. Ce congrès a été un grand succès, au-delà des attentes. Quelques 100.000 personnes ont participé d'une façon ou d'une autre, il y a eu des bons contacts avec les autorités civiles et une bonne communication.

Quant à l'attitude envers l'Europe, les Belges semblent évoluer plutôt vers un avis négatif concernant l'adhésion de la Turquie et sont très préoccupés par les licenciements chez Volkswagen qui sont vus comme une conséquence de la mondialisation et un manque de solidarité de la part de l'Allemagne.

- **La Hongrie (S.E. Mgr Tamas Szabo)**

La Hongrie s'est toujours considérée comme faisant partie de l'Europe, mais les nouveaux Etats membres se sentent néanmoins un peu exclus. Ils doivent remplir les conditions fixées par l'UE mais n'y voient pas beaucoup d'avantages en contrepartie. Une majorité de la population est toujours en faveur de l'adhésion mais elle aimerait que la Hongrie participe plus activement à la politique de l'UE et que celle-ci informe mieux les citoyens. Le traité constitutionnel a été ratifié mais n'intéresse pas les gens. Plus que la croissance économique, la Hongrie attend de l'UE de la solidarité. Or, le budget montre qu'il y a toujours des privilèges pour les anciens membres et la libre circulation des travailleurs n'est pas encore assurée complètement.

- **L'Irlande (S.E. Mgr Diarmuid Martin)**

Par rapport à l'intervention de Mgr de Kesel (Bruxelles-Toussaint « Venez et Voyez... » - Evangélisation des grandes villes), Mgr Martin précise que l'Eglise en Irlande vit un certain renouveau dans les grandes villes alors que la situation est plus difficile à la campagne. En Irlande, ce sont aussi les diocèses ruraux qui souffrent davantage. Les évêques irlandais ont suggéré lors de leur visite ad limina que St Coloman puisse devenir un des saints patrons de l'Europe. L'Europe ne domine pas l'actualité irlandaise. L'année prochaine il y aura des élections. Un des points de discussion est le fait que l'Irlande a d'excellents résultats économiques mais qu'elle est beaucoup moins performante dans le domaine social. Et cette politique sociale, notamment dans le domaine de la santé, a été menée sous la pression de l'UE. D'autres sujets d'actualité avec une implication européenne sont l'agriculture et le chômage. Il y a, d'un côté, le besoin d'attirer des nouveaux travailleurs hautement qualifiés et, de l'autre côté, beaucoup de chômage. L'Irlande a accueilli beaucoup d'immigrants des nouveaux pays membres, notamment des polonais. Cela a été bénéfique à la fois pour la culture irlandaise, le marché du travail et les syndicats. Cela implique aussi des nouveaux défis pastoraux pour l'Eglise. Enfin, des actes de violence et de racisme à l'encontre de minorités asiatiques ont récemment été signalés.

- **La Pologne (S.E. Mgr Piotr Jarecki)**

L'actualité n'est pas dominée par les affaires européennes mais plutôt par les affaires internes. Les dernières élections locales ont montré que le conflit entre le PiS (Droit et Justice – partie de centre droite, actuellement au pouvoir) et le PO (Plateforme civique – partie libérale, actuellement dans l'opposition) perdure. Aujourd'hui 72% des personnes en Pologne sont favorables à l'intégration européenne, mais l'Europe est perçue surtout dans une perspective économique. Le débat sur les principes et les valeurs ne suscite pas d'intérêt. Economiquement la Pologne se développe très vite. Beaucoup de jeunes diplômés partent travailler à l'étranger et la Pologne accepte beaucoup de travailleurs d'autres pays comme l'Ukraine ou la Bulgarie. Il arrive que la main d'oeuvre qualifiée manque en Pologne. Parmi les points de préoccupation actuels il y a la question de l'approvisionnement énergétique et les relations avec la Russie, l'éducation des jeunes et la réforme du système scolaire ainsi que les troubles sociaux créés par la publication d'archives communistes. Ce dernier problème touchait aussi des hommes d'Eglise et il y a eu un communiqué de l'épiscopat polonais à ce sujet.

- **L'Italie (S.E. Mgr Giuseppe Merisi)**

Le sentiment qui prévaut en Italie à l'égard de l'Europe est à la fois un sentiment de crainte et d'attente. Le sentiment de crainte vient du fait qu'aucune référence n'a été faite aux valeurs chrétiennes. Les 'non' français et néerlandais ont été mal compris. Aucune perspective ne se dessine

d'où aussi un certain désintérêt devant les questions européennes. En Italie il y a une attitude plutôt positive à l'égard de la candidature de la Turquie mais la question des frontières de l'Europe se pose. L'incertitude quant aux frontières, les débats sur la recherche sur les cellules souches et les embryons humains, l'absence de position commune dans la crise libanaise sont autant d'éléments qui alimentent le sentiment de crainte et la demande de plus de clarté de la part de l'Europe. L'Italie espère que la présidence allemande fera concrètement avancer les dossiers et notamment la question du Traité constitutionnel et la référence aux valeurs chrétiennes. Le pape a invité l'Eglise à faire entendre sa voix et a également dit au président italien que l'Europe peut faire beaucoup pour la paix. L'Europe a besoin d'une bonne dose d'enthousiasme et de confiance. C'est une union de valeurs qui doit devenir une union politique.

- **Le Luxembourg (S.E. Mgr Fernand Franck)**

Le Luxembourg a ratifié le Traité constitutionnel par référendum en juillet 2005 avec 57% des voix. Mais au sujet de l'Europe il y a beaucoup de malentendus et d'incompréhensions et une meilleure communication vers les citoyens est indispensable. L'Europe suscite peu d'intérêt et ce n'est pas un thème politique majeur. Le terrorisme, l'Islam, les rapports entre Israël et les Palestiniens sont des sources de préoccupation. L'opposition libérale a mis au défi la majorité socialiste au pouvoir de prendre l'avenir de l'Europe au sérieux.

- **La Lituanie (S.E. Mgr Rimantas Norvila)**

Selon les dernières enquêtes 64,9% de la population est favorable à l'UE et 18,1% contre. L'appartenance à l'UE est perçue plus positivement par les jeunes et la tranche 30-50 ans, par ceux qui ont des meilleurs revenus et par les milieux politiques de centre-droit. Ce pourcentage est influencé par la forte croissance économique que connaît la Lituanie (7% par an). Les Lituanais ont été déçus de n'avoir pas été admis dans la zone euro alors que l'inflation n'était que très légèrement supérieure au taux autorisé et certains ont analysé ce refus comme un refus politique et non économique. Les hommes politiques continuent à parler de l'Europe mais les gens sont plus préoccupés par le quotidien. Beaucoup de jeunes diplômés partent travailler dans l'Union et cela est une préoccupation. Mais un changement est perceptible et il semble que les jeunes partent pour quelques années et reviennent après dans leur pays.

- **La Slovaquie (S.E. Mgr Frantisek Rabek)**

La Slovaquie est très heureuse d'être ancrée dans la grande famille européenne. Elle en perçoit aujourd'hui les nombreux avantages et notamment un taux de croissance économique important. La Slovaquie participe à la construction européenne sur la base des valeurs chrétiennes mais elle sait que ses députés n'ont qu'une faible influence à Bruxelles. Elle ne comprend pas le rejet de la mention des racines chrétiennes et souhaite que les laïcs soient mieux informés sur ce sujet.

- **L'Allemagne (S.E. Mgr Reinhardt Marx)**

La discussion autour du Traité constitutionnel a un impact positif en Allemagne. Aucun des grands groupes politiques n'est contre l'Europe et s'il y avait eu un référendum, il n'y aurait pas eu de problème. L'Allemagne prendra la présidence de l'UE en janvier 2007. Son programme n'est pas encore connu mais, en plus du Traité constitutionnel, un des éléments importants sera la politique énergétique. La Conférence épiscopale allemande veut faire un travail œcuménique pour soumettre une contribution au gouvernement.

- **L'Ecosse (S.E. Mgr Peter Moran)**

L'Union européenne n'intéresse pas les gens, une petite minorité souhaite même le retrait de l'Union. La migration est perçue comme une bonne chose avec néanmoins quelques problèmes. L'Ecosse est depuis longtemps une société multiculturelle mais il y a une appréhension devant l'élargissement prévu au 1^{er} janvier 2007 en raison d'un possible afflux de nouveaux travailleurs ainsi que devant la possible accession de la Turquie.

- **La Roumanie (S.E. Mgr Virgil Bercea)**

La Roumanie est très contente de rentrer dans l'Union et les gens attendent la libre circulation. Cinq millions de Roumains travaillent déjà dans les pays de l'Union, surtout à l'Est. L'UE a imposé une réforme de la justice qui était nécessaire pour lutter contre la corruption. Seule l'Eglise orthodoxe n'est pas vraiment favorable à l'entrée de la Roumanie dans l'Union. Pour elle tout ce qui est mauvais vient

de l'Europe. Les autres au contraire pensent que l'Europe aura un rôle stimulant. Il y a eu des discussions très positives dans les Universités. La migration reste un problème ainsi que l'agriculture car il y a beaucoup de terres abandonnées. Mais il y a l'espoir que l'Europe apportera aussi des solutions pour ces problèmes.

- **La Suisse (S.E. Mgr Amédée Grab)**

C'est la dernière Assemblée plénière de la Comece à laquelle participe Mgr Grab qui quitte ses fonctions de président de la Conférence épiscopale suisse et de président du CCEE. Après les remerciements réciproques pour une si longue et fructueuse collaboration, Mgr Grab indique encore qu'en Suisse, les gens tendent de plus en plus à considérer que les Eglises doivent s'occuper des cultes et ne doivent pas intervenir dans les débats politiques.

- **La Slovénie (S.E. Mgr Anton Stres)**

Il y a peu d'intérêt en Slovénie pour l'Europe mais l'adhésion n'est pas remise en cause. Déjà du temps de la Yougoslavie, la Slovénie avait proclamé qu'elle voulait adhérer à l'Europe avec ou sans la Yougoslavie. Parmi les sujets d'actualité il y a l'entrée de la Slovénie dans la zone euro (au 1^{er} janvier 2007) et la présidence de l'Union qu'elle prendra début 2008. Il y a eu en Slovénie un grand débat sur le travail le dimanche. Les syndicats et l'Eglise ont défendu la fermeture des magasins le dimanche. Par référendum cette fermeture a bien été décidée mais en pratique cette décision est contournée par différentes manières sous la pression des intérêts économiques. Une autre préoccupation est le vieillissement de la société en raison d'un taux de natalité très bas ce qui pose des problèmes pour le financement des retraites.

- **Le Portugal (S.E. Mgr José Amândio Tomas)**

Au Portugal tous les supermarchés sont ouverts tout le temps et cela ne pose pas de problèmes. L'Europe laisse les gens indifférents. Ils sont plus préoccupés par les changements gouvernementaux et des élections présidentielles à venir. Le climat général est assez hostile à l'Eglise. Il y a eu un référendum sur l'avortement. Il y a une influence de l'Espagne et de l'Europe sur les mentalités au Portugal.

- **Malte (Père Vanni Xuereb en l'absence de S.E. Mgr Joseph Mercieca)**

Après deux ans et demi d'appartenance à l'UE, la majorité des gens est toujours favorable à cette adhésion. Les principaux avantages sont la libre circulation et une position plus forte dans le monde. Malte attend de l'Europe une solution pour la question des migrations légales et espère entrer dans la zone euro au 1^{er} janvier 2008.

- **Pays-Bas (S.E. Mgr Adrianus van Luyn)**

Les élections au Parlement ont eu lieu le 22 novembre 2006 sans qu'une majorité claire s'en dégage. Un nouveau gouvernement de coalition devra être formé autour du parti chrétien-démocrate.

Soirée-débat « Europe : Communauté de droit, communauté de valeurs » - présentation de l'Atlas of European Values avec le Prof. Dr. Wil A. Arts

Après les mots d'accueil du Président et du Secrétaire Général de la COMECE, le **Prof. Dr. Wil A. Arts** a commencé sa présentation de l'Atlas of European Values en affirmant que l'Atlas fournit les moyens de répondre à la question « l'Europe est-elle uniquement une fédération politique et économique ou une communauté de valeurs ? ».

Le but de l'atlas est de rendre aisément disponibles des données et de montrer l'unité et la diversité des valeurs et des croyances en Europe. L'Atlas couvre toutes les nations européennes y compris l'Azerbaïdjan, la Russie etc., et va donc au-delà du territoire de l'Union Européenne. Il aborde des thèmes divers à l'échelle de l'Europe : la famille, le travail, la religion, la politique, la société... Les données utilisées dans l'Atlas se basent sur les « European Value Studies » et les « Eurobaromètres ». D'ailleurs, le « European Value Study » a été lancé - à la fin des années septantes - par des professeurs catholiques, dont Jan Kerkhofs.

Le Prof. Arts a présenté deux exemples concernant les résultats de l'Atlas : a) la question de l'identité des citoyens et b) la question de moralité. Concernant l'identité, l'Atlas montre que plus de la moitié

des citoyens européens se sentent plus attachés à leur propre ville (plutôt qu'à leur pays, l'Europe, le monde). Cependant, il y a un soutien important pour l'Europe ce qui montre l'existence de multiples identités. En ce qui concerne la moralité, c'est ici que se trouve la variation la plus grande entre les pays européens, surtout concernant des questions telles que l'homosexualité ou l'euthanasie.

Dans le débat qui a suivi sa présentation, il a été demandé au Prof. Arts quels étaient les résultats particulièrement intéressants pour l'Eglise. Il a expliqué que bien qu'il y ait une revitalisation de la religion dans le monde, les religions institutionnalisées sont en déclin.

Le Président a remercié le Prof. Arts pour sa présentation et a invité les personnes présentes à une petite réception.

III. Thème principal : «De Messine en 1955 à Berlin en 2007»

3.1. Introduction

3.2. « Johan Willem BEYEN – Le Père du Marché Commun »

Par le Prof. Jan Willem Brouwer, *Université de Nijmegen (Pays-Bas)*

S.E. Mgr. Diarmuid Martin, Vice-président de la COMECE, préside la session. Il a souhaité la bienvenue au Prof. Jan Willem Brouwer et l'a présenté brièvement avant de lui céder la parole.

Le Prof. Brouwer a rappelé que Johan Willem Beyen a été Ministre des Affaires Etrangères aux Pays-Bas de 1952 à 1956.

Il a ensuite expliqué le contexte historique dans lequel se trouvait l'Europe : La route vers l'intégration n'a pu être entamée qu'après de très difficiles négociations. Après la 2^{ème} Guerre Mondiale et la défaite de l'Allemagne, il était important pour les Pays-Bas de reconstruire au plus vite l'économie allemande car son économie y était directement liée. Après la naissance de l'OTAN en 1949 et l'abandon de l'Inde et du Pakistan par les Britanniques, la vieille Europe est devenue plus petite. Cependant, l'Europe allait de soi et le problème allemand devait donc être réglé. La Déclaration du 9 mai sur la réconciliation franco-allemande fut une idée de génie. Jusqu'en 1950, la France a tenté par tous les moyens de réduire la domination allemande, mais elle avait aussi développé un autre concept : si elle ne pouvait vaincre l'ennemi, il lui faudra se joindre à lui. La France avait besoin de l'Europe pour faire entendre sa voix et l'Allemagne en avait elle aussi besoin pour exporter et garder sa position sur le marché européen. La France et l'Allemagne avaient aussi une vision différente de celle des Etats-Unis. Pour stopper l'armée russe en cas de réchauffement de la guerre froide, il fallait reconstruire l'armée allemande. Bien sûr personne ne pouvait entériner cela sans que cela ne soit fait sous le contrôle rigoureux d'une instance supranationale. Le Royaume-Uni refusa car elle ne voulait pas transférer sa souveraineté à un pouvoir supranational.

La position des Pays-Bas sur l'intégration s'est alors développée. Ils constatèrent que ni l'Allemagne, ni le Royaume-Uni n'étaient capables de maintenir un pouvoir stable en Europe. Ils étaient alors beaucoup plus orientés vers l'OTAN et une perspective Atlantique, mais ils avaient également besoin d'une zone de libre-échange afin de lever les barrières commerciales – le plus grand défi pour Marshall. Le plan Marshall s'est retrouvé confronté au plan Schuman et a été rejeté par le Royaume-Uni. Les Pays-Bas auraient voulu en faire autant mais ils n'ont pas pu.

Johan Wilhelm Beyen est né en 1897. Il a étudié le droit à Utrecht et a travaillé dans le secteur bancaire et dans de grandes compagnies avant d'être le conseiller du Gouvernement néerlandais en exil pendant la 2^{ème} GM. Il était créatif et très talentueux mais aussi paresseux, se lassant vite des postes qu'il a occupés. Il a été baptisé en 1965 et est devenu catholique.

Dans les années 50, le Gouvernement des Pays-Bas nomma deux Ministres des Affaires Etrangères, l'un catholique (Lunz), l'autre pas (Beyen) qui était responsable pour les affaires européennes. Les politiques initiées par Beyen furent un succès.

Beyen fut dès le départ un supporter de l'idée du marché commun. Son argument était que pour lever les barrières commerciales, il fallait un marché commun avec un pouvoir supranational. Combiner différentes traditions économiques n'aurait pas un effet positif. Le seul moyen était donc d'établir un

pouvoir supranational, bien que cette idée ne plaise pas à la majorité des Français. Il était aussi important de ne pas laisser les petits pays avancer seuls.

C'est l'échec de la Communauté de Défense européenne qui a éclairé Beyen. La situation en 1954 est comparable à celle de 2005. Le processus de l'intégration européenne semblait perdu. Beyen et Spaak eurent alors l'idée de créer quelque chose de semblable au Bénélux en 1954. Beyen a convaincu Spaak de transformer l'idée de la Communauté du Charbon et de l'Acier en un marché commun. La France ne s'est pas opposée à ce projet et suite à ce compromis, la Déclaration de Messine fut signée. C'est donc Beyen qui a convaincu Spaak de créer une Communauté économique. Après Messine, Beyen n'a plus joué un grand rôle et tout le mérite est donc revenu à Spaak. Ce qui est important c'est que les petits pays ont été amenés à être les principaux acteurs.

Le rôle historique de Beyen est important dans le sens où il est l'initiateur du projet du marché commun européen et qu'il a réorienté la politique du Gouvernement des Pays-Bas vers une dimension européenne.

Pendant la discussion qui a suivi l'intervention du Prof. Jan Willem Brouwer, S.E. Mgr. Dupuy a souligné qu'il ne faut plus parler de crise mais de doutes. Il a demandé au Prof. Brouwer quel sera, selon lui, le regard des générations futures sur la situation que nous vivons actuellement, la verront-elles comme une crise ou un doute ?

Le Prof. Ian Linden de la Conférence épiscopale d'Angleterre et du Pays de Galles, a demandé s'il y a quelques preuves historiques de l'intervention du Vatican dans la période 1954-58.

Le Président a dit que la crise de valeurs que nous traversons n'est pas uniquement liée à l'UE, mais qu'il s'agit d'une crise de valeurs morales qui tout autant liée à la mondialisation, au terrorisme, etc. Que l'Europe peut-elle nous offrir ?

Répondant à ces questions le Prof. Brouwer a affirmé que la situation de 1954 n'était en rien comparable à ce que nous vivons actuellement. Il y avait 6 visions différentes et aujourd'hui 25 et bientôt 27. De plus, il n'y a plus de personnalités avec une vision comme Beyen ou Spaak.

Aux Pays-Bas, les Catholiques n'étaient pas émancipés et le Royaume-Uni était encore davantage effrayé par la « vaticanisation » de l'Europe. Linz était en effet le Ministre catholique des Affaires étrangères mais il avait une approche « atlantique ».

Beyen a essuyé les critiques du Parlement néerlandais de l'époque qui était très nationaliste, mais il a argumenté sa position en expliquant que l'intégration serait facilitée par une intégration économique – le marché commun.

3.3. « Paul Henri SPAAK – L'Homme décisif »

par le Prof. Vincent Dujardin, *Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Catholique de Louvain (Belgique)*

S.E. Mgr. Martin a souhaité la bienvenue au Prof. Vincent Dujardin et l'a présenté brièvement.

La Prof. Dujardin a commencé son intervention en expliquant que Paul-Henri Spaak a été ministre entre 1935 et 1966, et a vécu toutes les crises et toutes les relances de l'Europe durant cette période. Son rôle de ministre coïncide donc avec l'évolution de l'Europe. Il estime qu'un petit pays doit avoir à sa tête une personnalité exceptionnelle.

Un parcours atypique

Ancien trotskyste, il est en 1929 l'avocat de l'assassin manqué d'Umberto, futur roi d'Italie.

En 1935, Spaak est proposé comme Ministre. Le roi de Belgique s'en méfie. Il est devenu plus libéral. Ses visions évoluent : il défend d'ailleurs la neutralité belge jusqu'au 10 mai 1940. Puis, il rompt et part à Londres en exil, restant Ministre des Affaires étrangères. Il réfléchit à des plans pour l'Europe d'après guerre. Il rêve déjà d'une Europe unie sur le plan économique et des affaires étrangères.

Mais les premiers projets viennent des pays de l'est : le 11 novembre 1940, le gouvernement polonais et Benes proposent de mettre en place une coopération économique plus étroite entre la Pologne et la Tchécoslovaquie. En 1942, les gouvernements yougoslave et grec proposent une coopération économique.

On peut trouver certains traits communs aux pères de l'Europe :

- une Paternité : car avec eux, les projets arrivent à maturité
- une forte expérience internationale
- ils ont tous été ministres avant guerre : ce ne sont pas des débutants
- ils sont des patriotes qui aiment leurs pays, sans que cela soit incompatible selon eux avec l'internationalisme.
- une expérience de la prison (Spaak est emprisonné en Allemagne pendant la Première guerre mondiale - Schuman s'est évadé - Adenauer est emprisonné à 68 ans - Alcide de Gasperi est emprisonné par les fascistes)
- ce sont des hommes des frontières
- ils sont humanistes, soit chrétiens, soit socialistes. Spaak était ouvert au christianisme : il s'est exprimé sur les racines chrétiennes de l'Europe lors d'une longue intervention devant la Chambre des Représentants, le 13 mai 1957 : *« Je crois qu'il y a un fait historique que nous ne pouvons pas contester, et cette affirmation vient d'un homme, je le répète encore une fois, qui n'est pas catholique, qui n'est même pas croyant et qui n'en tire d'ailleurs absolument aucune vanité. Mais je ne peux pas ne pas constater que cette civilisation occidentale est née un peu avant Jésus Christ, en Grèce, qu'elle a été confirmée par l'enseignement du Christ et qu'elle est basée sur quelque chose qui est essentiel, quelque chose, qui si nous l'adoptons, contient en lui-même un nombre incalculable de conséquences. C'est que cette civilisation chrétienne a été faite à la mesure de l'homme parce qu'elle a été faite sur cette idée essentielle du respect de la personne humaine. »*

Lors d'une visite en 1962 à Paris, le roi Baudouin fait l'éloge de la civilisation chrétienne. Spaak avait cautionné ce discours.

En 1968, lors des Grandes conférences catholiques, Spaak fait même l'éloge de Pie XII, Jean XXIII et Paul VI.

Spaak a également été touché par le syndrome de la défaite : tous les pays fondateurs ont été battus. Un seul a gagné, la Grande-Bretagne, et un seul a refusé de se rallier au Plan Schuman : Churchill préférerait rester un parrain de l'Europe (1948).

Son rôle personnel.

Après la libération, le gouvernement belge joue un rôle actif. Dans un discours, Spaak décrit 3 étapes de collaboration : les organisations mondiales, européennes et régionales. C'est ainsi que le Benelux est créé en septembre 1944, 3 mois avant la bataille des Ardennes. Son objectif, l'Union douanière et économique, ne se mettra en place qu'en 1948.

Il fallait en effet trouver de nouveaux marchés dans un contexte de protectionnisme d'après guerre.

Le Benelux est un laboratoire pour l'Europe.

Il fut marqué par des rivalités de personnes : on parlait de *spaakistan* et non de benelux. Pierre Harmel succède à Spaak et on parle alors de *bénélux*. Il y eut donc une véritable concurrence dans cette union à trois.

Notons que le Rapport Harmel relancera l'OTAN après 1966.

La Belgique entend ainsi redorer son image à l'étranger. Spaak va devenir le 1^{er} président de l'Assemblée générale de l'ONU. Il voulait d'ailleurs implanter cette organisation en Europe.

L'évènement majeur : la guerre froide.

Le Père de l'Europe oublié est Staline. Churchill identifie le rideau de fer dès 1945.

L'idée sous-jacente du plan Marshall était le *containment*. Spaak joue un rôle important dans le pacte à 5 en 1948 : Pacte de non agression Benelux-France-Grande-Bretagne en mentionnant comme danger

potentiel l'Allemagne, et potentiellement l'URSS. Spaak veut donner à ce pacte de Bruxelles un rôle économique. Il sera l'origine de l'UEO.

Les Etats-Unis sont hostiles à l'unification européenne car ils savent que l'URSS le refusera. Les américains l'empêchent jusqu'au coup de Prague en 1948 (début de la guerre froide), où ils soutiennent désormais une coopération de défense.

Spaak prononce un célèbre discours de la peur à la tribune de l'ONU « la base de notre politique, c'est la peur de votre gouvernement » dit-il au délégué soviétique.

Spaak est un ardent défenseur du plan Schuman, qui connaît par ailleurs beaucoup d'hostilité (Grande Bretagne, Van Zeeland, Pays-Bas). Entre mai et juillet 1950, la guerre de Corée a éclaté et les européens comprennent que l'Union fait la force.

L'échec de la CED déçoit Spaak. Staline est mort en 1953 : c'est la perte d'un père de l'Europe.

En 1957, le Traité de Rome est finalement signé grâce au soulèvement de 1956 à Budapest qui montre que la détente n'est pas évidente.

Le 30 août 1954, la CED avait échoué. Spaak voulu rebondir. La relance de l'Europe dans le domaine politique et militaire ayant toujours échoué, Spaak, qui souhaiterait une Europe politique, comprend que seule l'Europe économique est possible.

Jean Monnet relance les choses : il envoie un courrier à Spaak pour proposer une intégration sectorielle (atomique à usage civil-cela impliquerait l'Allemagne et permettrait de la contrôler). Spaak n'est pas enthousiaste.

Il propose un projet en deux temps :

-une approche sectorielle

-la création à terme des Etats-Unis d'Europe avec des institutions communes.

En Belgique, on souhaite une zone de libre échange et un Marché commun.

Beyen a convaincu Spaak de quitter l'approche sectorielle de Monnet pour celle d'un marché commun.

Un Memorandum est présenté par le Benelux. La France redoute le marché commun et favorise plutôt une option sectorielle (atomique). Elle participe d'ailleurs sans conviction à la Réunion de Messine .

La Méthode Spaak

Il obtient l'accord des 6 à Messine sur un objectif lointain : poursuivre la mise en place d'une Europe unie par des institutions communes et par une harmonisation des politiques sociales. C'est une déclaration globale, stimulante. Mais on n'en reste pas là : Spaak précise qu'un comité d'expert doit établir un rapport pour le 19 octobre 1955. Il présidera ce comité. Les anglais claquent la portent.

Lors de la Conférence de Venise en 1956, puis de Val duchesse, chacun fait concessions ; notamment l'Allemagne sur Euratom. ; la France sur le Marché commun, pour une période longue, mais par étapes successives et elle obtient un traité d'association pour les pays d'Outre mer.

Seulement, deux Hommes clés ne voulaient pas en Belgique de ce Traité Commun : le roi Baudouin et le 1^{er} Ministre Achille Van Acker. Spaak a mis en jeu sa démission et a pu se rendre à Rome pour signer le Traité.

En 1959, la Grèce et la Turquie demandent leur adhésion à la CEE .

Spaak quitte le gouvernement. Il s'oppose au plan Fouchet de De Gaulle. Il est allergique au Général.

Peut-on parler d'Europe vaticane ? Il n'y a aucune trace d'une influence vaticane au sein des archives Belges.

Aujourd'hui, comme en 1945, l'Europe se trouve devant des défis : son avenir et son poids sur la scène internationale sont en jeu.

En 2030, l'UE représentera 5% de la population mondiale. Aujourd'hui, elle pèse encore 8%.

Dès le lendemain de la guerre, Spaak avait dit : « *En Europe, il n'y a que des petits pays, mais tous n'en n'ont pas pris conscience* ».

3.4 « La déclaration de Berlin – Défis et objectifs »

Par le Prof. Dr. Hans-Gert Pöttering, *Président du Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-chrétiens) et des Démocrates européens du Parlement Européen*

Après quelques mots de bienvenue de la part du Président, M. Pöttering a commencé sa présentation sur les défis actuels de l'Union par trois mots-clés : a) assurance / conscience de soi, b) patience, c) humilité : Nous avons raison pour assurance parce que notre image de l'homme s'est imposée contre les totalitarismes. Actuellement en Europe, il est indispensable de revenir sur les valeurs communes, les valeurs dont le point clé est la dignité humaine. Il est nécessaire de construire l'Europe sur la base de ces valeurs. Seulement avec ces valeurs, la confiance dans l'UE peut être promue. C'est dans ce but que la Déclaration de Berlin, prévu pour le 25 mars 2007, devrait être formulée. Les valeurs à mentionner incluent la dignité humaine et la solidarité.

Cette Déclaration de Berlin est une étape importante pour la préparation du sommet de juin 2007 à Bruxelles où les Chefs d'Etats et de Gouvernements devront prendre une décision sur la suite de la Constitution. Il a plaidé pour une adoption sans modification des deux premières parties du projet de Constitution ; en ce qui concerne la troisième partie, une solution devrait encore être trouvée.

En vue de la présidence allemande, M. Pöttering a exprimé son désir d'organiser - s'il est élu comme Président du Parlement européen - un sommet entre les Présidents des trois institutions européennes et des représentants des Eglises et des communautés religieuses. Peut-être serait-il même possible de présenter une déclaration jointe sur les valeurs et sur l'importance du dialogue entre les cultures. Il a aussi exprimé son intention, dans l'éventualité de son élection, de désigner un des 14 vice-présidents du Parlement européen pour le dialogue avec les Eglises.

Dans le débat qui a suivi, S.E. Mgr Rabek a demandé s'il ne serait pas illogique de faire référence aux valeurs sans faire référence à Dieu. Mgr Aldo Giordano a demandé s'il y avait plus d'informations sur le contenu de la Déclaration de Berlin. S.E. Mgr Tomás a souligné que prendre position contre la peine de mort mais ne pas reconnaître la valeur de la vie humaine avant la naissance était incompatible.

En réponse, M. Pöttering a souligné qu'en tant que politicien il faut prendre le monde comme il est : le choix pour le PPE était d'accepter l'énumération des valeurs dans la Constitution sans référence à Dieu – ou de n'avoir pas de valeurs du tout dans la Constitution. Il faudrait reconnaître que « nos valeurs sont dans la Constitution ». Dans la vie politique, il serait indispensable de faire une valorisation - et selon lui le résultat – de soutenir la Constitution – serait évident. Pour le contenu de la Déclaration de Berlin, M. Pöttering a constaté qu'il était encore trop tôt pour parler du contenu.

Repas avec M. Pöttering

M. Pöttering a introduit M. Klaus Welle, qui sera son chef de cabinet s'il est élu Président du Parlement européen, et M. Cyril Stockelj qui sera dans ce cas responsable au sein de son cabinet pour les relations avec les Eglises et communautés religieuses.

Une fois élu, il chargera également un vice-président de maintenir les contacts avec les Eglises et communautés religieuses

Il s'est engagé à défendre l'article 52 au cas où une nouvelle CIG aurait à refondre le Traité constitutionnel.

Quant à un nouveau "Sommet" UE – Eglises/communautés religieuses, M. Pöttering a exprimé son intérêt pour la réussite d'une telle rencontre. Il a suggéré au Président d'écrire à la Chancelière allemande, Angela Merkel.

M. Pöttering sera à Rome le 23 mars et pourra faire une apparition au Congrès de la COMECE.

M. Welle suivra pour M. Pöttering les travaux d'élaboration de la déclaration de Berlin.

Débriefing

Les membres du Comité exécutif se sont dits satisfaits de cette première plénière sous leur présidence. Ils ont évoqué une fois encore le grand nombre d'absents.

Ils ont suggéré de discuter des déclarations dès la première journée.

Après la messe du jeudi, on aurait pu organiser un apéritif pour les personnes présentes.

Ils ont proposé au secrétariat d'élaborer un précis de deux pages sur chaque Plénière à l'intention des Présidents des conférences épiscopales.

3.5 Projet de prise de position des évêques membres de la COMECE en vue de la Déclaration de Berlin : discussion

Le Secrétaire Général a d'abord évoqué l'accord des Chefs d'état et de gouvernement pour présenter une déclaration politique sur les valeurs et ambitions de l'Europe (Déclaration de Berlin). Il est important d'indiquer aux politiciens que cette déclaration devrait donner un esprit nouveau au projet européen. Avec sa contribution, la COMECE pourrait aider à ce que les citoyens expriment leur attente d'une démarche courageuse des responsables politiques. M. Henrik Lesaar du secrétariat de la COMECE a proposé ensuite d'introduire dans la prise de position une citation de Paul-Henri Spaak qui exprime l'importance du Christianisme pour le projet européen.

Le Président de la COMECE a proposé aux membres de la COMECE de décider d'abord s'ils acceptent d'adopter une telle déclaration et ensuite de présenter leurs amendements. Les membres de la COMECE ont exprimé leur accord lors d'un vote. Pendant la discussion, ils ont présenté quelques amendements :

En vue du débat sur l'euthanasie ou l'avortement, S.E. Mgr Merisi a proposé de souligner « la protection de la vie et de son développement intégral » à la fin du point 3.1. En vue des différences de valeurs éthiques parmi les états membres et en soulignant l'importance de défendre les valeurs chrétiennes face à la menace du naturalisme, il a suggéré d'introduire une phrase à la fin du paragraphe 4.1 qui exprime « le respect de la diversité des peuples européens ».

S.E. Mgr Martin a demandé à qui ce texte sera adressé. M. Lesaar lui a répondu que le texte sera envoyé aux Gouvernements nationaux, mais qu'il sera aussi rendu public au niveau européen. Ensuite, S.E. Mgr Martin a suggéré de faire référence à la justice sociale et à la sécurité de l'emploi dans le paragraphe 3.1 du document. Comme S.E. Mgr Merisi, S.E. Mgr Martin a souligné l'importance de la subsidiarité en ce qui concerne les questions éthiques. Etant donné que l'Union a contribué à la stabilité du monde, il serait plus juste de demander que l'Union continue à se développer en un facteur de stabilité dans le monde.

S.E. Mgr De Kesel a proposé de clarifier le paragraphe 3.3 : Il faut souligner que les fondements éthiques prévalent dans la politique de l'Union Européenne et expliquer la relation entre les racines chrétiennes et humanistes.

S.E. Mgr Simon a demandé comment le texte sera traité par les médias. Il a suggéré de raccourcir le texte pour le public. M. Lesaar a proposé de préparer un communiqué de presse qui corresponde à la proposition de S.E. Mgr Simon. S.E. Mgr Simon a suggéré également que le document fasse référence à la contribution du projet européen à la fin du système soviétique. Le Prof. Eckert propose d'introduire une référence à la justice sociale dans les pays membres de l'Union. Il faut souligner l'esprit de la communauté. En opposition à la

Mondialisation, on devrait accentuer au point 4.1 que l'Europe est le continent où l'être humain est le plus valorisé.

Le Président a suggéré d'introduire une référence aux concepts centraux de la doctrine sociale de l'Eglise (dignité humaine, bien commun, solidarité et subsidiarité) au paragraphe 2.

S.E. Mgr Rabek a proposé de trouver une formulation plus forte pour exprimer le fait que les valeurs européennes se sont développées sur la base du christianisme.

IV. Information sur le Congrès de Rome (23-25 mars 2007)

- Séminaire de Clermont-Ferrand (9-11 octobre 2006) *par S.E. Mgr. Hippolyte Simon*

Le Président a rappelé que la COMECE avait organisé un colloque sur la genèse du Traité de Rome à Clermont-Ferrand à l'invitation de S.E. Mgr Simon. Il lui a passé ensuite la parole pour un rapport sur cet événement tout en le remerciant pour cette initiative

S.E. Mgr Simon a présenté le programme du colloque. Il a souligné que le débat européen en France s'est quelque peu endormi. Le colloque était un moyen pour le réveiller dans les milieux chrétiens et pour attirer l'attention des médias sur la date du 25 mars 2007. La préparation du colloque s'est faite en coopération avec les Semaines Sociales de France et leur antenne régionale en Auvergne. La participation de 200 jeunes était une manière pour montrer que des jeunes s'intéressent au débat européen. Le dialogue entre les témoins et les jeunes était passionnant.

Quant au contenu du colloque, l'importance accordée aux événements de Budapest et de Suez en 1956 était un très bon choix pour faire comprendre l'état d'esprit des acteurs du Traité.

Enfin, S.E. Mgr Simon s'est dit heureux de la mobilisation des équipes locales à l'occasion de ce séminaire.

- Etat de préparation du Congrès *par Mgr Noël Treanor*

Le Secrétaire Général a présenté le projet du programme du Congrès de Rome. Il a insisté sur l'implication des mouvements de laïques catholiques. En tout, il faut compter maintenant avec environ 400 – 500 participants.

Le comité de pilotage se rencontre régulièrement pour coordonner les travaux de préparation. Le Comité de Sages, constitué de 26 personnalités avec un profil européen, travaille sur un document sur les valeurs sous-jacentes de la construction européenne. Le président du Comité de Sages M. Oreja présentera le rapport lors du Congrès.

Il a souligné que les invitations aux conférences épiscopales pour constituer leurs délégations ont été envoyées et que seule une réponse aurait été reçue par le secrétariat pour le moment.

S.E. Mgr Martin a dit que le programme était trop dense pour le moment et qu'on pourrait difficilement envisager un démarrage à 15h.00 à Rome. Il a demandé d'alléger le programme.

S.E. Mgr Merisi a demandé de faire apparaître dans le programme "le respect de la dignité et de la vie humaine".

Décision :

Les évêques de la COMECE ont demandé au secrétariat de continuer ses efforts en vue de la préparation du Congrès européen à Rome.

V. Adoption du « Projet de prise de position des évêques membres de la COMECE en vue de la Déclaration de Berlin »

M. Lesaar a présenté la version amendée du projet de la contribution de la COMECE suivant les propositions faites pendant la première discussion consacrée au document. La deuxième discussion s'est concentrée sur le rôle de l'Union vis-à-vis du phénomène de la mondialisation (point 3.1) et la protection de la diversité culturelle et éthique (point 4.1).

Après une discussion animée, les formulations suivantes ont été adoptées par l'Assemblée plénière : « L'Union européenne peut apparaître comme étant liée aux problèmes causés par la mondialisation; il lui appartient de prendre part aux solutions. Toutefois, la diversité indéniable des peuples européens doit être respectée. »

Décision :

La prise de position est adoptée.

VI. Initiatives de l'Union Européenne et activités de la COMECE

6.1 Politique énergétique de l'UE (par le Père Henri Madelin s.j.)

Le Père Madelin a présenté un document de réflexion sur la politique énergétique de l'Union européenne, qu'il a rédigé à la demande du Secrétaire Général et qu'il a présenté sous une première version au Comité Exécutif.

Ce document présente les défis sur le plan de la sécurité d'approvisionnement mais aussi sur le plan écologique dans le domaine de la politique énergétique de l'Union européenne. Il souligne l'importance d'une approche européenne et internationale de ces questions. Enfin, le document du Père Madelin appelle à un style de vie plus sobre pour ne pas diminuer les perspectives des générations à venir.

Les évêques de la COMECE ont demandé au Secrétaire Général de développer une série d'initiatives de la COMECE dans ce domaine.

6.2 Politique de la Recherche de l'UE et bioéthique

6.2.1 7^{ème} programme-cadre de recherche de l'UE – Etat de lieu et futures activités

Mme Katharina Schauer a présenté le doc. 6.2.1 et informé les évêques membres sur la procédure en cours au Parlement européen et au Conseil des Ministres sur le 7^{ème} programme cadre de recherche ainsi que les programmes de recherche spécifiques. Elle a expliqué les négociations au Conseil des Ministres et au Parlement européen sur la question éthique soulevée par l'éventuel financement communautaire des projets de recherche sur les embryons humains et les cellules souches et d'autres recherches éthiquement contestables.

Elle a proposé de futures activités dans le but d'accompagner la mise en oeuvre du 7^{ème} programme-cadre : D'abord, le secrétariat sera en contact direct avec quelques membres du Groupe Européen d'Ethique qui élaborera des « lignes éthiques directrices » pour la recherche sur les cellules souches embryonnaires financée par l'UE. Il faudrait aussi suivre les travaux du *Comité Réglementaire* qui va soutenir la Commission Européenne au nom du Conseil des Ministres pour la mise en oeuvre du Programme-cadre. De plus, les travaux des plates-formes technologiques seront à suivre ; ces plates-formes jouent un rôle important dans le sens où elles formulent une prévision pour chaque domaine de la recherche. Le programme-cadre prévoit également une réévaluation des limites éthiques pour la recherche financée par l'UE, ce débat sera donc à accompagner.

Finalement, le secrétariat a proposé une nouvelle initiative complémentaire consistant à prendre en compte le financement privé de la recherche en Europe. L'objectif à long terme est de faire prendre conscience au public de la responsabilité qui découle des investissements privés, et ce également en ce qui concerne les positions des entreprises pharmaceutiques en matière de bioéthique.

6.2.2 Proposition de règlement de l'UE concernant les médicaments de thérapies innovantes

Mme Schauer a présenté le doc. 6.2.2 sur la procédure législative liée à la proposition de règlement sur les médicaments de thérapies innovantes. Elle a expliqué les enjeux éthiques pour lesquelles il est nécessaire de prendre contact avec les Eurodéputés et les Gouvernements des Etats Membres. Le secrétariat de la COMECE tiendra les membres de la COMECE au courant des futurs évènements.

6.2.3 Travaux de la cellule de réflexion bioéthique

Mme Schauer a présenté brièvement le travail récent de la cellule sur la question de la brevetabilité des cellules souches embryonnaires humaines et sur les questions éthiques soulevées par la nanomédecine.

Le Président a remercié Mme Schauer pour le travail accompli et a demandé que les évêques membres entreprennent les actions proposées dans la mesure du possible.

6.3 Dialogue des cultures et religions – Année 2008 : états des préparations

M. Michael Kuhn a présenté brièvement un rapport sur l'année du dialogue interculturel, 2008. Les évêques membres ont pris acte de ce rapport et ont approuvé les propositions contenues à la fin de celui-ci en vue d'une contribution de l'Église et de la COMECE.

6.4 Université de Graz/Seggau (2-16 septembre 2006)

M. Michael Kuhn a informé les évêques membres du résultat positif de l'Université d'été qui s'est tenue à Graz du 2 au 16 septembre 2006. Il a attiré leur attention sur les différents documents qui leur ont été remis dans leur dossier.

Il a également informé les évêques membres du lancement du processus de préparation de la prochaine édition qui se tiendra également à Graz du 30 juin au 14 juillet 2007.

6.5 Droits Fondamentaux dans l'Union Européenne

Joanna Lopatowska a présenté le projet de Règlement établissant une **Agence pour les Droits Fondamentaux de l'UE** du 30 juin 2005 [COM (2005)280]. Les évêques membres avaient déjà reçu des informations à ce sujet lors de précédentes Assemblée plénière. Cependant, ils ont été informés des objectifs et des méthodes de travail de la future Agence ainsi que des développements juridiques récents en vue de l'adoption de ce Règlement. Les évêques ont émis quelques commentaires au sujet des possibles domaines de travail de l'Agence. Les évêques ont accepté de prendre en compte la nature évolutive du concepts des droits fondamentaux. Ils se sont accordés sur le fait qu'il était difficile de prévoir le futur travail de l'Agence et qu'il fallait donc suivre les évolutions avec attention.

Mme Lopatowska a ensuite présenté la proposition de Règlement établissant un **Institut Européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes** du 8 mars 2005 [COM (2005)81]. Elle a souligné la problématique l'utilisation du terme "gender" dans la version anglaise. S.E. Mgr Martin a souligné que lors de la 4^{ème} Conférence Mondiale sur la Femme à Beijing en septembre 1995, une définition du terme "gender" avait été élaborée et qu'elle pourrait servir de base aux travaux du futur institut.

6.6 Démographie et bilan des réalités sociales : promotion de la famille et protection du dimanche

Le Président a expliqué qu'il avait reçu une lettre de l'Archevêque de Bamberg/Allemagne, S.E. Mgr Schick qui exprimait son désir de voir inséré la question de la protection du dimanche sur l'ordre de jour de l'Union Européenne.

Stefan Lunte a ensuite présenté le rapport sur les activités de l'Union Européenne en matière de politiques sociales et familiales.

Le Prof. Franz Eckert soutient l'idée d'une nouvelle initiative en vue de l'établissement du dimanche en tant que jour de repos habituel dans la directive européenne sur certains aspects du temps de travail.

Les évêques ont encouragé le secrétariat à poursuivre ses efforts en faveur de l'intégration horizontale de la question familiale dans les politiques de l'UE. Ils ont demandé au secrétariat de suivre le projet de la Commission européenne d'établir un bilan des réalités sociales en Europe.

6.7 Politique de migration de l'UE et la dimension du développement

M. Henrik Lesaar a présenté brièvement le rapport sur la politique de migration et la politique de développement de l'Union Européenne.

Le Président a remercié M. Lesaar pour ces informations et a invité le secrétariat à continuer à suivre les évolutions dans ces domaines.

6.8 Elargissement

Mme Monique Baujard a présenté la Communication de la Commission sur la Stratégie d'élargissement, publiée le 8 novembre 2006. Ce document rappelle que les élargissements successifs de l'Union ont permis d'étendre la paix, la démocratie, le respect des droits de l'homme et une certaine prospérité à une grande partie du continent. Trois principes guident aujourd'hui la politique d'élargissement : la consolidation des engagements déjà pris par l'Union, le strict respect des conditions d'adhésion et une meilleure communication envers les citoyens pour s'assurer de leur soutien. En annexe de la Communication se trouve un rapport sur la capacité d'intégration de l'UE qui souligne, notamment, la nécessité d'une réforme institutionnelle si l'Union veut pouvoir poursuivre son propre développement. Ce rapport refuse l'idée d'une délimitation géographique intangible de l'Europe.

La Commission a également publié le 8 novembre 2006 des rapports de suivi pour les pays candidats potentiels (Albanie, Bosnie Herzégovine, Monténégro, Serbie, Kosovo) et les pays candidats (Croatie, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Turquie). Les négociations d'adhésion avec la Croatie sont en bonne voie. Les relations avec la Turquie sont dans une phase difficile en raison du non-respect par la Turquie du protocole additionnel à l'accord d'Ankara. Ceci risque d'avoir une incidence sur le processus de négociation. En ce qui concerne le respect de la liberté de religion, le rapport de suivi 2006 indique que, dans l'ensemble, en Turquie, la liberté de culte continue à être respectée mais aucun progrès n'a été observé dans le règlement des difficultés rencontrées sur le terrain par des communautés religieuses non musulmanes.

VII. Session à Huis Clos

7.1 Relations CCEE-COMECE : brève information

7.2 AISBL Association des Episcopats de la CE : Assemblée Générale

▪ Finances : Bilan – Budget

Approbation du Bilan annuel 2005

Approbation du Budget annuel 2006 et des contributions 2007

Nomination d'un nouveau secrétaire de l'AISBL : S.E. Mgr Anton Stres (Slovénie) succède à S.E. Mgr Andras Veres qui n'est plus membre de la COMECE suite à sa nomination en tant qu'évêque de Szombathely.

▪ Nouveau siège – informations

Des informations ont été données sur la nouvelle société S.A. ADIIVA en vue du nouveau siège.

VIII. CCEE : Rapport d'activités

Présenté par S.Em. le Cardinal Josip Bozanič, Vice-président du CCEE et Mons. Aldo Giordano, Secrétaire Général du CCEE

S.Em. le Cardinal Josip Bozanič a informé les évêques membres de la dernière réunion plénière du CCEE à St Petersburg. Il a souligné que la réunion à cause de son emplacement était d'une grande importance pour les catholiques en Russie. La réunion plénière a élu un nouveau Présidium. S.Em. le Cardinal Peter Erdö a été élu comme président, les Cardinaux Jean-Pierre Ricard et Josip Bozanič ont été élus comme Vice-présidents. Les membres du CCEE ont également élu les nouveaux présidents des commissions du CCEE.

Mgr Giordano a présenté un rapport sur les activités importantes que le CCEE est en train de préparer. Une de ces activités est l'organisation en coopération avec la Conférence des Églises Européennes (CEC) de la troisième Assemblée œcuménique européenne qui aura lieu du 4 au 9 Septembre 2007 à Sibiu (Roumanie). On estime que 2500 personnes vont y participer. Mgr Giordano a évoqué les thèmes des fora qui se tiendront pendant les trois jours et qui correspondent au thème principal de l'assemblée : La lumière du Christ brille pour tous. Pendant la première journée placée sous le thème « La lumière du Christ et l'Église » les participants seront invités à discuter sur les thèmes « unité », « spiritualité » et « témoignage ». La deuxième journée placée sous le thème « la Lumière du Christ et l'Europe » sera consacrée aux thèmes « Europe », « Religions » et « Migrations ». Pendant la troisième journée, dont le thème sera « La Lumière du Christ et le Monde » les participants seront invités à débattre sur les thèmes « création », « Justice » et « Paix ». Ces thèmes font déjà partie de la Charta Oecumenica, et ont été débattus pendant la première étape qui a eu lieu à Rome en janvier 2006 et qui le seront à nouveau à la prochaine rencontre à Wittenberg en février 2007.

Le Président a ajouté que la COMECE avait organisé pour le CCEE une rencontre avec le Président de la Commission Européenne, José Manuel Barroso, afin de l'informer sur l'assemblée œcuménique européenne et de demander une contribution financière.

Un autre projet du CCEE est le programme de coopération entre les évêques de l'Afrique et les évêques de l'Europe. Après le Symposium sur « l'unité et la solidarité entre l'Afrique et l'Europe » organisé par le CCEE en 2004, le CCEE, une commission des évêques africains et européens ont proposé un projet de 5 ans qui consiste en une série de séminaires sur la migration : esclavage et nouvelles formes de l'esclavage (Ghana, 2007), migration comme lieu de l'évangélisation (Liverpool, Angleterre, 2008), coopération pastorale euro-africaine (Afrique, 2009). Le projet sera clôturé par un Symposium à Rome en 2010.

Les deux dernières activités mentionnées par Mgr Giordano étaient la réunion des présidents des Conférences épiscopales de l'Europe du Sud en Roumanie en mars 2007 et le Congrès académique à Rome en juin 2007 sur « le nouvel humanisme ». S.E. Mgr Martin a souligné que les professeurs contactés ne sont pas les plus représentatifs. Mgr Giordano a répondu que le CCEE avait envoyé des invitations à toutes les conférences épiscopales et les facultés théologiques des universités européennes. La conférence sera organisée par le vicariat de Rome.

IX. Rapports écrits

Le Secrétaire Général a présenté un par un les rapports suivants, tout en indiquant d'une façon succincte l'enjeu de chaque dossier.

9.1 Travaux récents du secrétariat de la COMECE

9.2 Commission des Affaires sociales – Réunion du 30 mai 2006

9.3 Ecoles Européennes : l'enseignement de la religion dans le programme

9.4 Commission juridique – réunion du 26 octobre 2006

9.5 Groupe de travail sur la migration – réunion du 4 octobre 2006

9.6 Groupe de travail sur la société de l'information, la communication et la politique des médias – réunion du 17 octobre 2006

9.7 Séminaire de dialogue sur les services sociaux et de santé (18.10.2006)

9.8 L'UE – évolution du droit civil et de la famille : brève information

- Proposition de règlement du 15 décembre 2005 relatif à la compétence, la loi applicable, la reconnaissance et l'exécution des décisions et la coopération en matière d'obligations alimentaires [COM (2005)649].
- Proposition de règlement du 17 juillet 2006 modifiant le Règlement (CE) n°2201/2003 en ce qui concerne la compétence et instituant des règles relatives à la loi applicable en matière matrimoniale [COM (2006)0399].
- Livre Vert du 1er mars 2005 concernant les successions et les testaments [COM (2005)65].
- Livre Vert du 17 juillet 2006 sur le règlement des conflits de lois en matière de régime matrimonial, traitant notamment de la question de la compétence judiciaire et de la reconnaissance mutuelle [COM (2006)400].

9.9 Soirées débat organisées par le secrétariat de la COMECE

9.10 Initiative Gouvernance mondiale

9.11 Sommet UE-Amérique Latine et Caraïbes : Contribution COMECE-CELAM (Vienne, 7 avril 2006)

Les évêques membres ont pris connaissance des rapports mis à leur disposition par écrit dans le cadre de ce point à l'ordre du jour.

X. Divers

Au cours de la session, S.E. Mgr Diarmuid Martin (Irlande) a fait allusion à sa participation à la célébration de la fête de Saint-Colombus à San-Colombano al lambro il y a quelques semaines et a souligné la dimension européenne de la vie de Saint-Colomban, abbé et moine irlandais, qui a quitté Bangor au VI^{ème} siècle. S.E. Mgr Giuseppe Merisi (Italie) et S.E. Mgr Martin ont proposé à l'assemblée plénière de voter afin que la COMECE soutienne la requête envoyée au Pape Benoît XVI qui propose que Saint-Colomban soit *annoverato* parmi les Saints Patrons de l'Europe. L'assemblée plénière a adopté cette décision à l'unanimité.

Fin de la réunion

Le Président, S.E. Mgr Adrianus van Luyn, clôture la session en remerciant les membres participants, le Secrétariat et les interprètes pour l'excellent travail effectué et pour leur précieuse collaboration.

*Noël Treanor
Bruxelles, mars 2007*

**Réunion plénière de la COMECE « Automne 2006 »
du 22 au 24 novembre 2006***Hôtel EUROVILLAGE, 80 boulevard Charlemagne, 1000 Bruxelles, T. (02)230.85.55***Liste des participants**

EVEQUES MEMBRES DE LA COMECE	
1. S.E. Mgr. Adrianus van Luyn	Evêque de Rotterdam (Pays-Bas) <i>Président de la COMECE</i>
2. S.E. Mgr. Diarmuid Martin	Archevêque de Dublin (Irlande) <i>Vice-président de la COMECE</i>
3. S.E. Mgr. Piotr Jarecki	Evêque auxiliaire de Varsovie (Pologne) <i>Vice-président de la COMECE</i>
4. S.E. Mgr. Jozef De Kesel	Evêque auxiliaire de Bruxelles (Belgique)
5. S.E. Mgr. Fernand Franck	Archevêque de Luxembourg (Grand-duché)
6. S.E. Mgr. Reinhard Marx	Evêque de Trier/Trèves (Allemagne)
7. S.E. Mgr. Giuseppe Merisi	Evêque de Lodi (Italie)
8. S.E. Mgr. Peter A. Moran	Evêque de Aberdeen, (Ecosse)
9. S.E. Mgr. Rimantas Norvila	Evêque de Vilnius (Lituanie)
10. S.E. Mgr. Frantisek Rábek	Ordinarius Castrense (Slovaquie)
11. S.E. Mgr. Hippolyte Simon	Archevêque de Clermont (France)
12. S.E. Mgr. Anton Stres	Evêque de Celje (Slovénie)
13. S.E. Mgr. Tamás Szabó	Evêque des Forces Armées (Hongrie)
14. S.E. Mgr. José Amândio Tomás	Evêque auxiliaire d'Évora (Portugal)
OBSERVATEURS	
15. S.E. Mgr. Virgil Bercea	Evêque de Oradea Mare/Gran Varadino (Roumanie)
16. S.E. le Cardinal Josip Bosanić	Archevêque de Zagreb, Président de la conférence épiscopale (Croatie), Vice-président du CCEE
17. S.E. Mgr Amédée Grab	Evêque de Chur Président de la conférence épiscopale (Suisse)
CCEE – CONSEIL DES CONFERENCES EPISCOPALES EUROPEENNES	
18. Mgr. Aldo Giordano	Secrétaire Général du CCEE, St Gall (Suisse)
NONCIATURE APOSTOLIQUE AUPRES DES COMMUNAUTES EUROPEENNES	
19. S.E. Mgr. André Dupuy	Nonce Apostolique auprès des Communautés Européennes
20. Mons. Giorgio Chezza	Conseiller auprès de la Nonciature auprès des Communautés Européennes
CONSEILLERS	

21. Prof. Franz Eckert	Autriche
22. Prof. Ian Linden	Angleterre & Pays de Galles
23. Rev. dr Jaroslaw Mrowczynski	Pologne
24. Dr. Frank Ronge	Allemagne
25. Mons. Luigi Testore	Italie
26. P. Vanni Xuereb	Malte

INTERVENANTS

S.E. Philippe de Schoutheete, *Ancien ambassadeur de Belgique auprès de l'UE, professeur à l'Institut d'Etudes européennes, Conseiller spécial auprès de la Commission européenne, Belgique*

Prof. Dr. Wil A. Arts, *Professor of General and Theoretical Sociology at Tilburg University (the Netherlands), chairman of the Oldendorff Research Institute*

Prof. Jan Willem Brouwer, *Université de Nijmegen (Pays-Bas), Faculté de Lettres, Centre pour l'histoire parlementaire*

Prof. Vincent Dujardin, *Professeur d'Histoire contemporaine, Université Catholique de Louvain (Belgique)*

Prof. Dr. Hans-Gert Poettering, *Président du Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens) et des Démocrates européens du Parlement Européen*

EXCUSES

S.E. Mgr. John Crowley	Evêque de Middlesbrough (Angleterre et Pays de Galles)
S.E. Mgr. Nikolaos Foskolos	Archevêque d'Athènes (Grèce)
S.E. Mgr Adolfo Gonzalez Montes	Evêque de Almeria (Espagne)
S.E. Mgr. Anton Justs	Evêque de Jeglava (Lettonie)
S.E. Mgr. Egon Kapellari	Evêque de Graz-Seckau (Autriche)
S.E. Mgr. Vaclav Maly	Evêque Auxiliaire de Prague (République Tchèque)
S.E. Mgr. Joseph Mercieca	Archevêque de Malte
S.E. Mgr. Christo Proykov	Exarque Apostolique de Sofia Président de la conférence épiscopale (Bulgarie)
Mgr. Vito Rallo	Observateur permanent du Saint Siège auprès du Conseil de l'Europe, Strasbourg

A) SECRETARIAT DE LA COMECE

27. Mgr. Noël Treanor, <i>Secrétaire général de la COMECE</i>	
28. M. Stefan Lunte, <i>Secrétaire général adjoint de la COMECE</i>	
29. Monique Baujard	30. Michael Kuhn
31. Henrik Lesaar	32. Joanna Lopatowska-Rynkowska
33. Maud Oger	34. Agnès Paillard (<i>Gestion</i>)
35. Katharina Schauer	36. Johanna Touzel



PROJET D'ORDRE DU JOUR

MERCREDI 22 NOVEMBRE 2006

- 16h.00** **I.** ***Session d'ouverture***
- 1.1 Prière d'ouverture « *Veni Creator* »
 - 1.2 Accueil et bienvenue
 - 1.3 Présentation de l'ordre du jour
 - 1.4 Approbation du compte rendu de la réunion plénière de mars 2006
 - 1.5 Rappel et confirmation des dates importantes pour 2007-2008
- 16h.30** **II.** ***L'Union Européenne : Etat des lieux***
- 2.1** **Rapport du Président de la COMECE**
- 17h.00** **Préparation du Congrès de Rome : Rapport du secrétaire du Comité des Sages, S.E. Philippe de Schoutheete**
- 17h. 45** **Présentation d'un projet de prise de position des évêques membres de la COMECE en vue de la Déclaration de Berlin (Conseil Européen, mars 2007)**
- 18h.00** **II.** ***L'Union Européenne : Etat des lieux (Suite)***
- 2.2** **Table ronde**
- 18h.45** *Vêpres présidées par S.E. Mgr Guiseppe Merisi*
- 19h.00** *Dîner*
- 20h.00** ***Soirée-débat « Europe : communauté de droit, communauté de valeur »***
Présentation de « l'Atlas of European Values »
Avec le Prof. Dr. Wil A. Arts

JEUDI 23 NOVEMBRE 2006

Petit-déjeuner à l'Hôtel Eurovillage

9h.00 III. Thème principal : « De Messine en 1955 à Berlin en 2007 »

3.1 Introduction

9h.15 **3.2 « Johan Willem BEYEN – le Père du Marché commun »**
par le Prof. Jan-Willem Brouwer, *Université de Nijmegen (Pays-Bas)*

10h.15 **3.3 « Paul-Henri Spaak – L'Homme décisif »**
par le Prof. Vincent Dujardin, *Professeur d'Histoire contemporaine à l'Université Catholique de Louvain (Belgique)*

11h.30 *Pause*

12h.00 **3.4 « La Déclaration de Berlin – Défis et objectifs »**
par le Prof. Dr. Hans-Gert Poettering, *Président du Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens) et des Démocrates européens du Parlement Européen*

13h.00 *Déjeuner*

15h.00 **3.5 Projet de prise de position des évêques membres de la COMECE en vue de la Déclaration de Berlin : discussion**

16h.00 *Pause*

16h.15 IV. Information sur le Congrès de Rome (23-25 mars 2007)

- Séminaire de Clermont-Ferrand (9-11 octobre 2006)
par S.E. Mgr. Hippolyte Simon
- Etat de préparation du Congrès
par Mgr Noël Treanor

16h.45 II. L'Union Européenne : Etat des lieux (Suite)

2.2 Table ronde (suite)

17h.30 *Départ de l'Hôtel*

18h.00 *Eucharistie présidée par S.E. Mgr. Hippolyte Simon*
Chapelle de la Résurrection (22-24 Rue van Maerlant, 1040 Bruxelles)

20h.00 *Dîner*

VENDREDI 24 NOVEMBRE 2006

07h.15 *Eucharistie présidée par S.E. Mgr. Reinhard Marx*
Chapelle de la Résurrection (22-24 Rue van Maerlant, 1040 Bruxelles)

Petit-déjeuner à l'Hôtel Eurovillage

09h.00 **V.** *Adoption du « Projet de prise de position des évêques membres de la COMECE en vue de la Déclaration de Berlin »*

09h.30 **VI.** *Initiatives de l'Union Européenne et activités de la COMECE*

6.1 *Politique énergétique de l'UE (par le Père Henri Madelin S.J.)*

6.2 **Politique de la recherche de l'UE et bioéthique**

6.2.1 7^{ième} programme-cadre de recherche de l'UE –
Etat de lieu et futures activités

6.2.2 Proposition de règlement de l'UE concernant les médicaments de
thérapie innovante

6.2.3 Travaux de la cellule de réflexion bioéthique :
- Brevetabilité des cellules souches embryonnaires
- Questions éthiques liées à la nanomédecine

6.3 **Dialogue des cultures et religions – Année 2008 : état des préparations**

6.4 **Université d'été à Graz/Seggau (2-16 septembre 2006)**

6.5 **Droits Fondamentaux dans l'Union Européenne**

6.5.1 Agence pour les Droits Fondamentaux de l'UE

6.5.2 Institut pour l'égalité entre les hommes et les femmes

6.6 *Démographie et bilan des réalités sociales : promotion de la famille et
protection du dimanche*

6.7 *Politique de migration de l'UE et la dimension du développement*

6.8 **Elargissement :**

- *Communication de la Commission « Stratégie d'élargissement et
principaux défis 2006 – 2007 Y compris rapport spécial joint en annexe
sur la capacité de l'UE à intégrer de nouveaux membres » (8.11.2006)*
- Pays de l'Europe du Sud-Est
- Croatie
- Turquie

11h.30 *Pause*

11h.45 **VII.** **Session à Huis Clos**

7.1 **Relations CCEE-COMECE : brève information**

7.2 **AISBL Association des Episcopats de la CE : Assemblée Générale**

- **Finances : Bilan - Budget**
- **Nouveau siège - informations**

13h.00 Déjeuner

14h.00 **Conférence de presse**

15h.00 **VIII. CCEE : Rapport d'activités**

*présenté par S.Em. le Cardinal Josip Bozanič, Vice-président du CCEE et
Mons. Aldo Giordano, Secrétaire général du CCEE*

15h.30 **IX. Rapports du secrétariat de la COMECE**

présentés par Mgr Noël Treanor, Secrétaire Général de la COMECE

9.1 Travaux récents du secrétariat de la COMECE

9.2 Commission des Affaires sociales – Réunion du 30 mai 2006

9.3 Ecoles Européennes : l'enseignement de la religion dans le programme

9.4 Commission juridique – réunion du 26 octobre 2006

9.5 Groupe de travail sur la migration – réunion du 4 octobre 2006

9.6 Groupe de travail sur la société de l'information, la communication et la politique des médias– réunion du 17 octobre 2006

9.7 Séminaire de dialogue sur les services sociaux et de santé (18.10.2006)

9.8 L'UE – évolution du droit civil et de la famille : brève information

- Proposition de règlement du 15 décembre 2005 relatif à la compétence, la loi applicable, la reconnaissance et l'exécution des décisions et la coopération en matière d'obligations alimentaires [COM (2005)649].
- Proposition de règlement du 17 juillet 2006 modifiant le Règlement (CE) n°2201/2003 en ce qui concerne la compétence et instituant des règles relatives à la loi applicable en matière matrimoniale [COM (2006)0399].
- Livre Vert du 1er mars 2005 concernant les successions et les testaments [COM (2005)65].
- **Livre Vert du 17 juillet 2006 sur le règlement des conflits de lois en matière de régime matrimonial, traitant notamment de la question de la compétence judiciaire et de la reconnaissance mutuelle [COM (2006)400].**

9.9 Soirées débat organisées par le secrétariat de la COMECE

9.10 Initiative Gouvernance mondiale

9.11 Sommet UE-Amérique Latine et Caraïbes : Contribution COMECE-CELAM (Vienne, 7 avril 2006)

16h.20 **XI. Divers**

16h.30 *Fin de la session*